

Honoraires de transaction- VENTE		
Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 00.001 à 99 999 €	9 216,59€	10 000 €
De 100 000 à 150.000 €	11 520,74€	12 500 €
De 150.001 à 200.000 €	13 824,88€	15 000 €
De 200.001 à 250.000 €	16 129,03€	17 500 €
De 250.001 à 300.000 €	18 433,18€	20 000 €
De 300.001 à 350.000 €	20 737,33€	22 500 €
De 350.001 à 400.000 €	23 041,47€	25 000 €
De 400.001 et +	6%	6%
Terrains		15%

BAREME DES HONORAIRE SONT LE PLUS COURAMEMENT A CHARGE VENDEUR

Ventes- Barème à compter du 01 janvier 2018

Honoraires LOCATIONS :

Location soumise à la loi ALUR (local loué nu ou meublé à usage d'habitation principale)

-Honoraires à la charge du BAILLEUR : **1 mois de loyers charges comprises**

-Honoraires à la charge du LOCATAIRE :

*** prestation 1 (visite, constitutions du dossier de location, la rédaction du bail) à soit 8 €/m² de surface habitable**

***prestation 2 : (État des lieux) : 3€/m² de surface habitable**

Les honoraires à la charges des locataires seront plafonnés à 1 mois de loyers charges comprises si le montant total des deux prestations était supérieurs au honoraire payé par le bailleur.

Bail commercial ou professionnel (visite, négociation du loyer, constitutions du dossier, rédactions du bail) :

-Honoraire à la charge du Bailleur : **1 mois de loyer charges comprises**

-Honoraire à la charge du Locataire : **2 mois de loyer charges comprises**

Négociations du droit d'entré en matière de bail commercial

Prestation spécifique : **15% du droit d'entré à la charge du bailleur**

Rédaction d'un avenant à un bail d'habitation, professionnel ou commercial

Prestation spécifique : **150 euros à la charge de la partie qui en fait la demande**

Estimation : 400 euros TTC

L'estimation est gratuite si mise en vente du bien avec **ADOM IMMOBILIER*